



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 7 avril 2022

PRIX D'ARCHITECTURE DU PROJET CITOYEN

L'Unifa lance la 21^{ème} édition du Prix d'Architecture du Projet Citoyen.

L'Union nationale des syndicats français d'architectes (Unifa) et l'Union sociale pour l'habitat (USH) renouvellent leur partenariat avec une catégorie Hlm

PRIX D'ARCHITECTURE DU PROJET CITOYEN

L'Unifa ouvre les candidatures pour la 21^{ème} édition du Prix d'Architecture du Projet Citoyen, sous le haut parrainage du ministère de la Culture.

Chaque année, le Prix d'Architecture du Projet Citoyen récompense les acteurs d'une véritable démarche de co-production, privilégiant la qualité d'usage, où les habitants et usagers ont participé activement à l'opération, où le maître d'ouvrage a su rassembler toutes les énergies et l'architecte intégrer toute cette dynamique dans la conception de son projet.

Les projets retenus à concourir sont représentatifs d'une concertation entre maître d'ouvrage (collectivité, maître d'ouvrage privé, comité de quartiers, association), maître d'usage (utilisateur, habitant, résident) et maître d'œuvre (représenté par l'architecte avec l'appui éventuel de partenaires, tels que paysagiste, urbaniste, scénographe).

PRIX D'ARCHITECTURE DU PROJET CITOYEN HLM

En 2021, à l'occasion de l'édition anniversaire, l'Unifa inaugurait le Prix du Projet Citoyen Hlm, en partenariat avec l'Union sociale pour l'habitat (USH), avec deux catégories : Construction neuve et Réhabilitation.

L'USH se réjouit de renouveler cette année son partenariat avec l'Unifa. Les prix valoriseront la prise en compte des enjeux environnementaux, la qualité architecturale et la qualité de la réalisation.

Les prix seront remis pour chacune des deux catégories, construction neuve et réhabilitation, à l'occasion du Congrès Hlm de Lyon, en septembre 2022.

Pour Emmanuelle Cosse, présidente de l'USH, « *ce prix, décerné par des maîtres d'ouvrage, des locataires et des architectes, est l'occasion de récompenser des projets d'habitat qui offrent une grande qualité de vie. La qualité d'usage des logements constitue un des aspects primordiaux de la qualité architecturale et nous participons toutes et tous, avec nos savoir-faire respectifs, à cet objectif. Je me réjouis que ce prix s'accompagne d'un partenariat avec l'Unifa. Comme l'ont confirmé les projets primés en 2021, ce prix illustre les valeurs que nous portons et permet de mettre en valeur l'étroite collaboration avec les habitants, garantie de qualité d'usage et de qualité architecturale tant pour des projets de construction neuve que de réhabilitation.* ».

CALENDRIER

- Le lundi 20 juin 2022 : Clôture des candidatures
- Le 28 septembre 2022 à Lyon : Remise des prix catégorie « Hlm » lors du Congrès de l'USH
- Le 21 octobre 2022 au Havre : Remise du prix catégorie « Générale » lors du Congrès des Architectes de l'Unifa

POUR RAPPEL LES LAUREATS 2021 :

Pour le Prix du Projet Citoyen :

K&+ Architecture Globale

Projet EAM Résidence des Lilas : établissement d'accueil médicalisé pour personnes adultes atteintes de troubles autistiques

Maître d'ouvrage : Association AEDE

Maître d'usage-citoyen : Le personnel de la Résidence des Lilas, les résidents et leurs familles

Pour le Prix du Projet Citoyen Hlm

Catégorie construction neuve : Le jardin suspendu par Le Col et Lemérou Architecture

Catégorie réhabilitation : La requalification des tours Groix et Guérande par Archipel Habitat et l'Atelier Robain Guieysse, architectes mandataires

Julia Turpin, architecte de l'Agence Grand Huit, revient sur son expérience en tant que présidente du Jury de l'édition 2021 : « Cette édition 2021 a été riche en diversité des programmes. Nous avons pu apprécier des thèmes autour du logements (social, habitat participatif ou pour les plus démunis), du paysage ou du soin. Sont ressortis deux projets que nous avons tenu à récompenser : Le lauréat du Prix d'Architecture du Projet Citoyen est cette année l'agence K&+ ARCHITECTURE GLOBALE avec le projet d'établissement d'accueil médicalisé pour personnes adultes atteintes de troubles autistiques porté par l'association AEDE. Nous avons remarqué l'indispensable concertation menée avec les familles et l'association AEDE qui a permis de donner la parole à ceux qui ne peuvent l'exprimer ; Nous avons apprécié la qualité architecturale et environnementale du projet. Nous avons attribué la mention spéciale à l'agence Nicole Concordet pour le projet de réhabilitation de 245 maisons de la Cité jardin de Claveau avec Aquitanis maître d'ouvrage. C'est un projet remarquable qui met en valeur une réhabilitation de taille et exemplaire. Nous saluons la volonté des architectes et du maître d'ouvrage pour avoir rendu possible l'implication des habitants sur leur espace domestique. »

Projets soutenus par Qualibat et la MAF



INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENT : www.unsfa.fr

L'Unsfa, l'Union Nationale des Syndicats Français d'Architectes, est une organisation syndicale apolitique, d'envergure nationale, qui a pour vocation de valoriser le rôle des architectes et de défendre leurs intérêts matériels et moraux. Une cinquantaine de syndicats territoriaux ainsi que le SNACG (le syndicat National des Architectes Contractant Généraux) sont rassemblés en une fédération unie. Très concrètement impliquée sur l'ensemble des sujets qui conditionnent, orientent et organisent la fonction d'architecte, l'Unsfa œuvre depuis 50 ans à l'amélioration des conditions et de l'avenir de notre profession. L'Unsfa, par ses nombreuses actions et propositions, participe activement à l'évolution de notre métier. A travers notre Union, les architectes sont à l'initiative de nombreuses avancées et réformes dédiées à la profession. Nous œuvrons à la promotion de la fonction des architectes par un projet de régulation national et européen, centré sur l'indépendance, l'éthique et l'excellence de la profession.

L'Union sociale pour l'habitat représente, en France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-mer, quelque 630 opérateurs Hlm à travers ses cinq fédérations (la Fédération nationale des Offices Publics de l'Habitat, les Entreprises sociales pour l'habitat, la Fédération nationale des Sociétés coopératives d'Hlm (Coop'Hlm), PROCIVIS UES-AP et la Fédération nationale des Associations régionales d'organismes d'habitat social). Elle remplit trois missions : un rôle de représentation nationale auprès des pouvoirs publics, des médias, des milieux professionnels et de l'opinion publique ; une mission de réflexion, d'analyse et d'étude sur tous les dossiers relatifs à l'habitat et l'élaboration de propositions pour une politique sociale de l'habitat ; une fonction d'information, de conseil et d'assistance auprès des organismes Hlm afin de faciliter, rationaliser et développer leurs activités et leurs compétences professionnelles. En 2019, les organismes Hlm ont mis en chantier 73 000 logements neufs et logements-foyers, en ont acquis et amélioré 6 000 et acquis sans travaux 5 500. Ils détiennent et gèrent 4,7 millions de logements locatifs et 0,3 million de logements-foyers et logent environ 10 millions de personnes. Les opérateurs de logement social sont également d'importants acteurs de l'accession sociale à la propriété : 14 600 logements ont été vendus à des accédants, en secteur groupé ou en diffus. Animés par 12 000 administrateurs bénévoles, ils emploient 82 000 salariés.

Pour en savoir plus : www.union-habitat.org

Contacts presse :

Unsfa – Anne Vivent – Tél. : 06 02 19 05 76 / administration@unsfa.com

Union sociale pour l'habitat - Joachim Soënard / Sarah Cassone / Alice Delalande – Tél. : 01 40 75 52 56 ou 07 64 57 85 66
@UnionHlm